



Ce document contient des renseignements essentiels sur le BMG BullionFund que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou avec Bullion Management Services Inc. au 1 888 474-1001 ou à l'adresse [info@bmgbullion.com](mailto:info@bmgbullion.com), ou consultez le site [www.bmgbullion.com](http://www.bmgbullion.com).

### Bref aperçu

Date de création du fonds :	(catégorie F) 15 septembre 2004	Gestionnaire de portefeuille :	Sans objet
Valeur totale au 31 juillet 2011 :	424 336 569 \$	Placement minimal :	1 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,99 %		

### Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds n'investit que dans des lingots d'or, d'argent et de platine libres de toutes charges et intégralement attribués. La politique de placement fixe du fonds exige que ce dernier acquière, en proportions égales en dollars, des lingots d'or, d'argent et de platine, sans égard aux conditions du marché.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 juillet 2011. Ces placements changeront au fil du temps.

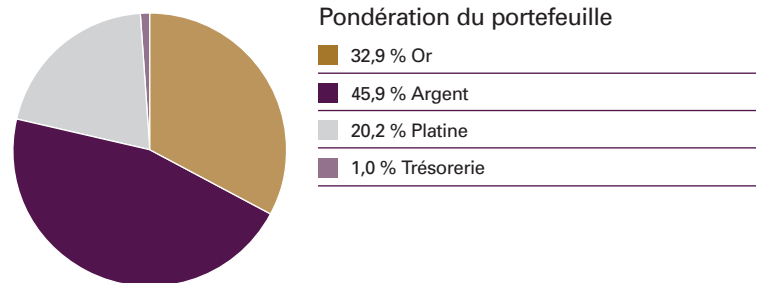
### Dix principaux placements (au 31 juillet 2011)

1. Lingots d'or
2. Lingots d'argent
3. Lingots de platine
4. Trésorerie

**Nombre total de placements** **4**

Les quatre principaux placements représentent 100 % du fonds.

### Répartition des placements (au 31 juillet 2011)



### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des huit dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du fonds.

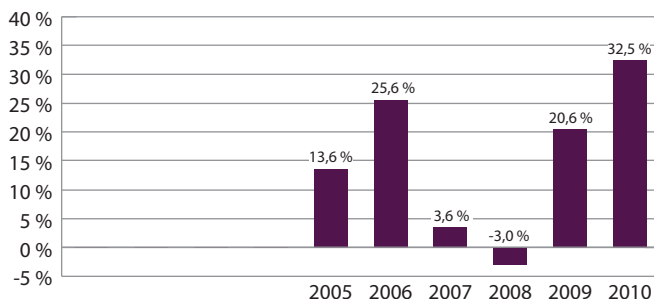
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

### Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient aujourd'hui 2 520 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 14,4 %.

### Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel du fonds au cours des années civiles indiquées. Le fonds a perdu de sa valeur pendant une de ces années.



### Quel est le degré de risque?

La valeur d'un OPC peut augmenter ou diminuer. Bullion Management Services Inc. estime que le risque associé au présent fonds est moyen.



Pour une description détaillée des risques associés au fonds, consultez le prospectus simplifié.

### Y a-t-il des garanties?

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent investir dans un fonds composé uniquement de lingots de métaux précieux;
- cherchent à obtenir une protection du capital et une appréciation des métaux précieux à long terme;
- cherchent à diversifier et à couvrir leur portefeuille.

**Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du fonds. Le fonds offre d'autres catégories de parts. Les frais sont différents pour chaque catégorie. Informez-vous sur les autres catégories qui pourraient vous convenir.

- Frais d'acquisition** – Il n'y a aucuns frais d'acquisition pour les parts de catégorie F du fonds.
- Frais du fonds** – Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2010, les frais du fonds s'élevaient à 1,99 % de sa valeur, ce qui correspond à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	<b>Taux annuel (en % de la valeur du fonds)</b>
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> – Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de catégorie F du fonds.	1,99%
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> – Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	S. O.
<b>Frais du fonds</b>	<b>1,99 %</b>

- Autres frais** – Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des titres du fonds.

<b>Frais</b>	<b>Ce que vous payez</b>
<b>Frais de négociation à court terme</b>	Jusqu'à 3 % si un rachat a lieu dans les 90 jours suivant l'achat ou l'échange.
<b>Frais d'échange</b>	Aucuns frais. Votre courtier peut vous facturer des honoraires pour ce service.
<b>Frais de rachat</b>	Aucuns frais. Votre courtier peut vous facturer des honoraires pour ce service.

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours suivant la réception du prospectus simplifié;
- de résilier l'achat de placements dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Bullion Management Services Inc. ou avec votre courtier. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

### **Bullion Management Services Inc.**

60, Renfrew Drive, Suite 280  
 Markham (Ontario) L3R 0E1  
 Téléphone : 905 474-1001      Sans frais : 1 888 474-1001  
 Courriel : fundinfo@bmgbullion.com  
 Internet : www.bmgbullion.com